

Tan Nemoudry - Pour Information

Lettre portée à l'Ambassade
de Turquie à Moscou.

27 février 1986

Mr. KEMAL EVREN
CUMHURBAŞKANI
CAKIRKAYA / ANKARA
T U R Q U I E



Monsieur le président,

Au nom des 23 millions d'affiliés à l'Union Internationale des Syndicats des Travailleurs de la Métallurgie (UIS Métal), nous nous adressons à vous pour vous demander l'annulation du jugement qui se tient actuellement contre 94 syndicalistes turcs, membres d'organisations adhérentes à notre UIS, telles MADEN-IS, ASTER-IS et BİMER-IS. Leur seul crime, a été de s'organiser et d'organiser les travailleurs de leurs professions dans des syndicats qui agissent pour la défense des intérêts de leurs adhérents. Ceci est un droit reconnu par l'Organisation Internationale du Travail et par le droit international.

En se livrant à un jugement de ce type contre nos adhérents, de même que contre d'autres syndicalistes de la centrale syndicale DISK, votre gouvernement fait preuve du non respect des normes juridiques internationales qui ont trait aux droits syndicaux. D'autre part, l'emprisonnement injustifié de ces syndicalistes constitue une atteinte aux droits de l'homme, dont votre gouvernement est responsable.

Tous les événements dans ce procès montrent qu'il a un caractère essentiellement politique. Votre gouvernement s'attaque aux défenseurs des droits des travailleurs, aux porteurs des idées de progrès social.

C'est pourquoi nous demandons que le procès soit annulé, que tous nos camarades soient libérés et qu'il leur soit permis de développer l'action syndicale. Nous parlons plus particulièrement des personnes se trouvant sur la liste ci-jointe auxquelles il faut ajouter: Pehmi Isiklar, Secrétaire général de la DISK et membre de MADEN-IS; Faruk Erden, membre de la Commission de discipline de la DISK et membre de MADEN-IS; Ali Kaya, Recep Koc, Tayyar Elmas, Hasan Mahraman et Celal Aleinkaya, Secrétaires régionaux de la DISK et membres de MADEN-IS; Cetin Aygur, président de Yedigüç et membre de MADEN-IS. Plus généralement, nous nous prononçons

pour la libération de tous ceux qui sont maintenant jugés dans le procès de la DISK et qui, comme nos camarades de la métallurgie, sont poursuivis parce que syndicalistes et défenseurs des intérêts des travailleurs.

Nous avons alerté nos affiliés de par le monde pour qu'ils se prononcent dans le même sens. Pour nous il est inacceptable que nos frères turcs soient condamnés. Les métallurgistes du monde sont solidaires avec eux et nous exigeons de vous le respect de leurs droits et libertés.

pour le Secretariat UIS Métal

A. MARCIALES
Secrétaire



TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA YAKFI
TÜSTAV